CONCOURS DES JEUX FLORAUX MÉDITERRANÉENS 2024

JEUNES POÈTES

sous l'égide de Poètes sans Frontières, de la revue l'Etrave et de MONTPELLIER METROPOLE.
En partenariat avec la ville de Castries et Montpellier Métropole.

ARTICLE 1 :

Les Jeux Floraux Méditerranéens sont ouverts aux Jeunes Poètes âgés de 7 à 21 ans, du 1er octobre 2023 au 15 avril 2024. La journée de Remise des Prix se tiendra en juin 2024 lors des Estivales de Poètes sans Frontières à Castries : la date et le lieu seront précisés avec l'envoi du Palmarès début mai 2024.

ARTICLE 2 : RÈGLES DU CONCOURS JEUNES POÈTES.

Le Jury veillera à ce que la créativité, la portée du message et la qualité de l'orthographe soient respectés. Sont exclus les poèmes à caractère racistes, injurieux, grossiers ou discriminatoires. Les oeuvres peuvent être illustrées.

- *Rédiger en Times New Roman ou Arial 12*
- *Respecter marges et sauts de ligne pour une présentation soignée.*
- *Paginer les pages, et s'agissant du recueil, l'agrafer.*

Tous genres poétiques acceptés, y compris : poèmes- affiches, calligrammes, collages, haïkus, prose, poésie classique...

Envoyer son/ses poèmes par mail sous format PDF à : alinemunier34@outlook.fr.

Mais avant d'envoyer les oeuvres, prière de vous inscrire via La fiche d'inscription par mail auprès de Marie TUYET à : montpelliermediterranee.psf@gmail.com.

ARTICLE 3 : DEUX SECTIONS POSSIBLES de 7 à 21 ans.

*** SECTION PARTICIPATION INDIVIDUELLE :** *Les Jeunes de 7 à 21 ans inclus peuvent participer à titre individuel au Prix du Meilleur Poème Jean Joubert : Envoyer de 1 à 3 poèmes maximum.* Sur chaque page, préciser le titre en haut de la page et en bas son nom et son âge. Pour les jeunes mineurs, envoyer une autorisation parentale de concourir, sur papier libre à joindre avec la fiche d'inscription à Marie TUYET.

*** SECTION RECUEIL COLLECTIF :** P*ortés par une structure de type établissement scolaire, d'insertion, centre de formation ou association culturelle, les recueils collectifs doivent répondre aux critères ci-dessous* ***:*** *à raison de 1 poème/Jeune, avec en-dessous du poème le nom et l'âge du poète, pour un minimum de 10 à 30 textes par recueil, ne dépassant pas une page chacun:*

- Pour les 16/21 ans : Le *Prix Poètes sans Frontières* : destiné aux associations de jeunes, et pour les établissements scolaires, du lycée jusqu'à la fac dans la limite des 21 ans inclus.
- *De 7 à 15 ans, Le Prix des Écoles :* destiné aux établissements scolaires à partir du CE2 jusqu'à la classe de 3ème inclus.

Dans ces deux cas, préciser sur la 1ère de couverture du recueil Collectif le type de PRIX CHOISI : « PRIX DU RECUEIL COLLECTIF DES ÉCOLES » / ou « de POÈTES SANS FRONTIÈRES" + le Titre choisi + la classe ou l'association et la ville.

ARTICLE 4 :
COMMENT CONCOURIR ? fiche d'inscription obligatoire.

Chaque Jeune Auteur ou Collectif (via son responsable pédagogique) remplit la fiche d'inscription et l'envoie PAR MAIL à **Marie TUYET** : **montpelliermediterranee.psf@gmail.com**.

Concours gratuit pour tous les Jeunes, qu'ils concourent à titre individuel ou non.

Cependant, pour les collectifs de Jeunes qui souhaitent soutenir notre action poétique à but humanitaire, ils pourront réaliser une cagnotte selon le projet qu'ils voudront et l'apporter le jour de la remise des prix, en présentant leur projet, même s'ils n'ont pas été primés.

Tous les candidats qui le souhaitent, primés ou non, pourront dans tous les cas lire leur texte au micro.

UNE QUESTION SUR LE CONCOURS JEUNES OU ADULTES ?

Elizabeth VINSANT, jeuxflorauxmediterraneens34.psf@wanadoo.fr
ou Marie TUYET au 06.88.09.55.87.